



Cahier des charges

Exploitation du Snack du Centre Aquatique Sallanches Mont-Blanc

Le Centre Aquatique Sallanches Mont-Blanc est un équipement sportif et de loisirs géré par la Commune de SALLANCHES. Pouvant accueillir 710 personnes en simultanément sur les 4 bassins couverts, il dispose d'un espace Snack à l'extérieur dans l'enceinte du bâtiment. Le Snack permet également une exploitation ouverte vers l'extérieur hors de cette enceinte.

Sous réserve de modification, les horaires du Centre Aquatique durant la période estivale allant du samedi 1^{er} Juillet au Dimanche 3 juillet inclus sont :

Du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00 non-stop.

Nocturne jusque 21h00 le 14 juillet et le 15 Août 2023

Fermeture le 18 juillet 2023 (Tour de France)

En 2022, près de 25 000 personnes ont été accueillies dans cet équipement. En 2023, l'objectif de la Direction du Centre Aquatique Sallanches Mont-Blanc est de 30 000 personnes.

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ

VILLE DE SALLANCHES

30 quai de l'Hôtel de Ville 74700 SALLANCHES

☎ 04.50.91.27.27 / @ contact@sallanches.fr

Site internet : <https://sallanchesmontblanc.com/>

ARTICLE 2 - PRÉSENTATION DU SITE ET DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

✓ LIEU D'EXÉCUTION

CENTRE AQUATIQUE SALLANCHES MONT-BLANC

82 rue Charly MOTTET 74700 SALLANCHES

☎ 04.50.58.12.32 / Courriel : centre.aquatique@sallanches.fr

✓ DESCRIPTION DU SITE ET DES EQUIPEMENTS

L'espace Snack du Centre aquatique Sallanches Mont-Blanc composé :

- d'un espace buvette d'une superficie de 12 m²,
- d'un local préparatoire d'une surface de 13 m²,
- de deux WC attenants dont 1 intérieur et 1 extérieur d'une surface de 3,60m² (accessible PMR),
- d'une terrasse pied humide d'une surface de 74 m²,
- d'une terrasse pied sec d'une surface de 84 m².

Il est équipé de rideaux métalliques et du matériel professionnel suivant :

- plaques de cuisson et hottes,
- friteuse,
- réfrigérateurs et congélateur,
- crêpière,
- local réfrigéré pour boissons,
- éviers et lave-vaisselle dans la buvette et le local préparatoire,
- tables et chaises pour exploitation de la terrasse pieds humides,

ARTICLE 3 – PRESTATIONS ATTENDUES

La prestation doit comprendre à minima la vente de boissons sans alcool, la vente de produits de restauration rapide (sucré, salé)

Le candidat devra proposer une offre variée répondant aux attentes de la clientèle à la fois touristique et locale.

ARTICLE 4 – MODALITES GENERALES D'EXECUTION

Article 4.1 – Ouverture

L'accès du public au Snack ne pourra se faire qu'aux heures d'ouverture du centre aquatique soit du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00. L'exploitant s'engage à ouvrir aux heures d'ouverture du centre aquatique sauf circonstances exceptionnelles. Dans ce dernier cas, une justification de la fermeture devra être communiquée à la commune.

En cas de modification des horaires d'accès du public au centre aquatique, l'exploitant devra s'y conformer et ce sans prétendre à aucune indemnité.

Article 4.2 – Exploitation

L'occupant ou les personnes désignées par le titulaire devra occuper physiquement et en personne les lieux au cours de l'exploitation de cette activité, et ne pourra en confier la gestion à une tierce personne.

Le personnel est dans l'obligation de respecter la loi sur le port ostensible des signes religieux.

Article 4.3 – Normes

Les prestations seront réalisées conformément à la législation, aux normes, réglementations et prescriptions en vigueur,

Les produits utilisés devront être conformes à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets (recyclables et non recyclables) et le respect des règles relatives à l'environnement.

Article 4-4 – Consommables

Tous les consommables des matériels seront à la charge du prestataire, ainsi que les produits d'entretien qui devront être adaptés aux nettoyage des équipements (locaux, matériels d'exploitation et mobilier extérieur).

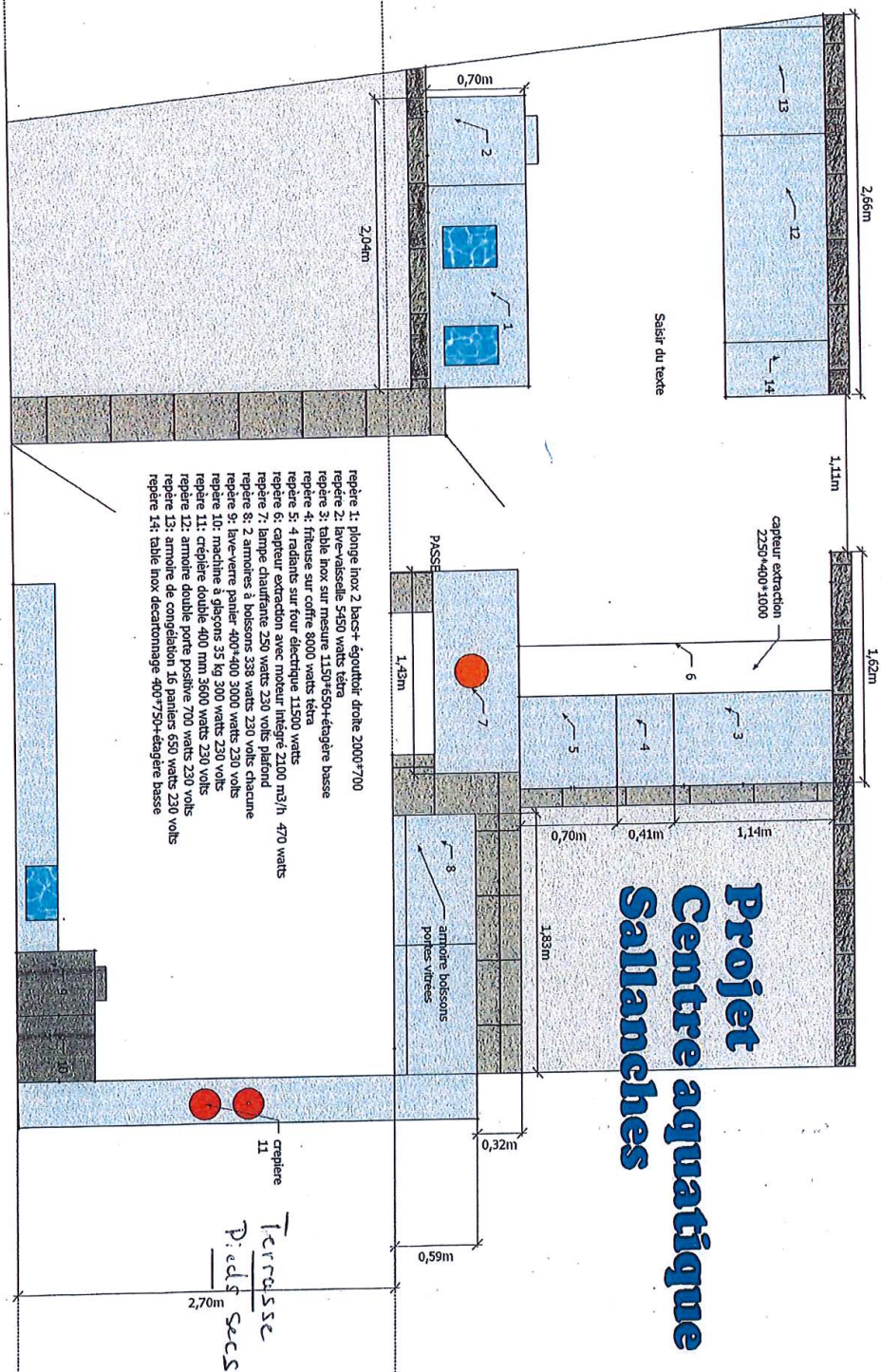
Article 4.5 – Zone de stockage

Une zone de stockage peut être mise à disposition du prestataire.

ANNEXES

Annexe 1 : Plan intérieur du Snack

Annexe 2 : Photo extérieure du snack



Terrasse pieds humides

